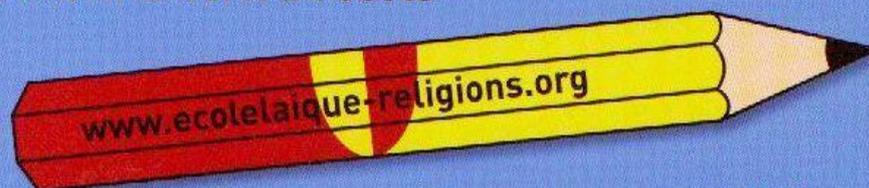


L'avenir s'écrit à l'école



Connaissance et dialogue

GROUPE CITOYEN CULTURE RELIGIEUSE ET HUMANISTE A L'ECOLE LAÏQUE

Rapport d'activités

1^{er} septembre 2009 – 31 août 2010

FORMATION DES
ENSEIGNANTS : *c'est la base
de l'enseignement du fait
religieux.*

GRUPE CITOYEN CULTURE RELIGIEUSE ET HUMANISTE A L'ECOLE LAÏQUE **RAPPORT D'ACTIVITES SEPTEMBRE 2009 – AOÛT 2010**

SEANCES DU GRUPE CITOYEN

Notre groupe a tenu 10 séances pendant cette année scolaire. Ces rencontres, toujours animées et stimulantes, sont l'occasion de faire circuler les informations sur l'enseignement du fait religieux, de prendre des décisions concernant les actions à mener, de débattre des meilleures manières de faire avancer notre cause. Les séances durent en général deux heures, la richesse des sujets abordés et l'implication énergique des membres du groupe font que l'on ne voit jamais le temps passer...

EVOLUTION DU GRUPE

La composition du Groupe est restée stable¹. Elle s'est enrichie par l'engagement d'une **coordinatrice à 70%**, grâce à l'appui de la fondation Hans Wilsdorf ; ceci permet de développer de façon significative nos activités pour la période de 3 ans (septembre 2009 – août 2012) qui aboutira à l'échéance des 10 ans du Groupe citoyen. **Marie-Jeanne Nerfin** a été chargée de cette mission afin que nous puissions atteindre notre objectif : *que l'école genevoise, dans le respect du principe de laïcité et conformément à l'article 4 de la loi sur l'instruction publique, assure une meilleure connaissance des racines religieuses et humanistes de la civilisation occidentale.*

L'association **Valeurs et Projets** assure l'infrastructure administrative du Groupe citoyen. Son nouveau président est François Bolsterli, qui a rejoint le Groupe avec **Michèle Bolsterli**.

Répondant à la motion 1079 de 1996 des Verts, le Conseil d'Etat avait demandé en 2006 au DIP de prendre des mesures, notamment en termes de formation, pour encourager et aider les enseignants à intégrer cette thématique dans leur enseignement. Le Groupe citoyen est particulièrement attentif à l'offre de formation proposée à Genève.

➤ **Formation initiale :**

- **FAPSE** : en novembre, Marie-Jeanne Nerfin et Henri Nerfin ont rencontré Marie-Ange Barthassat, chargée d'enseignement dans la licence mention enseignement (LME) en sciences de l'éducation, domaine « Organisation du travail et cycles d'apprentissage ». C'est elle qui avait mis sur pied la journée de co-formation du 6 novembre 2007, intitulée *Ecole et laïcité*, à laquelle avaient participé Walo Hutmacher, Karel Bosko et Henri Nerfin. Des possibilités de collaboration ont été évoquées.
- En contact avec Jean-Claude Brès, nous trouvons judicieux de prendre appui sur ce qui a déjà été fait dans les **écoles privées**.

¹ Ses membres sont : Patrick Schmied (président), Roland Benz, Michèle Bolsterli, François Bolsterli, Karel Bosko, Walo Hutmacher, Sarah Kontos, Marie-Jeanne Nerfin, Henri Nerfin, Vesca Olsommer, Damien Pattaroni, Christiane Perregaux.

CONTACTS AVEC LES ENSEIGNANTS

- **IUFE** (Institut Universitaire de Formation des Enseignants) : Catherine Baud nous a tenus au courant des travaux du Grand Conseil concernant la formation des enseignants (étude du rapport Eurydice sur la formation des enseignants, en septembre 2009). Nous n'avons pas de contacts pour l'instant avec cet institut.

➤ **Formation continue :**

- En septembre, Damien Pattaroni a relaté le contenu d'une journée de formation continue du DIP à laquelle il avait participé en mars (« *Société et religion* ») (intervenants : un sociologue et deux spécialistes de l'histoire comparée des religions). En octobre, un groupe *Ethique et faits religieux* s'est constitué à l'Ecole de Culture Générale Henry-Dunant et a travaillé sur la didactique du fait religieux (Celia Schmutz et Yves Josefovski).
- Un tableau récapitulant l'offre du DIP de formation continue sur le thème du fait religieux entre 2005 et 2010 a retenu toute notre attention. Selon notre analyse, il n'y a pas eu jusqu'en 2009 d'intensification de l'offre depuis la décision de 2006. Par contre, la situation change pour l'année 2010-2011 : 9 cours sur le thème du fait religieux.
- Le DIP a confié à Roland Benz la responsabilité d'organiser plusieurs séminaires de formation continue sur le thème du fait religieux.

L'intérêt des contacts avec les enseignants est fondamental en ce qu'il permet au Groupe citoyen de connaître ce qui se fait et ce qui ne se fait pas sur le terrain en matière d'enseignement du fait religieux et, partant, de réfléchir à la meilleure manière d'encourager les enseignants à traiter de ce sujet dans leur classe.

➤ **Groupe d'enseignants « Noël à l'école laïque »**

Il s'agit d'un groupe d'enseignants (principalement du primaire) qui se réunit depuis 4 ans pour parler des différentes façons d'aborder le fait religieux en classe, et notamment d'évoquer Noël.

Ce groupe a eu 4 rencontres en 2009.

En octobre, deux présentations de pratiques ont été faites par des enseignants ; nous avons proposé au groupe d'étudier le matériel Enbiro (Enseignement Biblique et Interreligieux Romand) « **Un monde en couleurs, 2** » pour les enfants de 8-9 ans, pour nous dire dans quelle mesure il peut servir d'inspiration. L'appréciation est unanime : le matériel destiné à l'enseignant est de haute tenue et constitue une mine inépuisable de renseignements. La demande s'exprime : il faudrait un cours de clarification dans la formation continue pour que les enseignants soient plus à l'aise avec le fait religieux.

En novembre, nous avons réuni et présenté 12 séquences pédagogiques « Noël à l'école laïque » qui ont été mises en ligne peu après sur le site internet du Groupe citoyen.

En février 2010, analyse de la partie sur les 3 religions (christianisme, judaïsme, islam) dans « **Un monde en couleurs** ».

En mai 2010, présentation du nouveau moyen « **Aux origines du monde** » par Rachel Gotheil et Yves Dutoit (Enbiro). Intérêt des enseignants présents (une vingtaine) pour ce matériel « clé-en-mains » concernant les différentes façons de présenter les récits de création. Le sujet a intéressé de nouveaux participants venus du post-obligatoire.

➤ **« Historiens du Foron »**

Il s'agit d'un groupe d'enseignants d'histoire et d'éducation citoyenne du C.O. Foron, dont deux membres (D. Blancy et P. Rouget) avaient présenté le travail lors d'une intéressante intervention à la conférence-débat du 4 avril 2009.

Un entretien avec ces deux enseignants a aussi eu lieu en décembre. Les 12 séquences pédagogiques, très intéressantes, qu'ils ont préparées, ont été présentées au Groupe citoyen peu après.

AUTRES ENGAGEMENTS

➤ **Ethnopoly** (23 avril 2010) (grand rallye interculturel pour tous les élèves de 5P de Meyrin)

En novembre, visionnement du DVD « Ethnopoly aux Avanchets » : l'idée plaît au Groupe citoyen, Marie-Jeanne Nerfin tiendra un poste le 23 avril 2010 au nom du Groupe, si cela convient aux organisateurs meyrinois. Elle se rend à la séance de démarrage du jeu en compagnie de Jean-Martin Keller, directeur de l'école des Boudines, pour proposer un poste sur les religions comparées sous l'angle de l'architecture religieuse. M. Keller se propose comme garant de ce poste. Dans le cadre de la laïcité engagée, celle qui autorise la diversité et la prise en compte de ses particularités, plutôt que l'effacement d'une culture ou d'une religion,

ce poste avait comme point de départ la présentation de trois édifices religieux genevois (cathédrale, synagogue, mosquée). En bref, les intentions pédagogiques de ce poste étaient les suivantes :

- découvrir et apprécier la richesse de quelques monuments à caractère religieux de Genève et d'ailleurs, dans un esprit de curiosité et d'ouverture
- clarifier certaines notions (quel édifice correspond à quelle religion)
- apprendre à reconnaître certains édifices religieux
- apprendre à considérer les monuments religieux comme des expressions de cultures et de traditions artistiques diverses.

Une expérience extraordinaire ! Une cinquantaine d'enfants ont passé à ce poste, qui s'est tenu dans une des écoles meyrinoises. Après le récit de cette journée, on relève que les liens avec le chapitre 2 du Rapport Hutmacher sont évidents (la religion : de quoi parlons-nous ? Parlons-nous de la même chose ?).

➤ **Noël à Compesières** Marie-Jeanne Nerfin a co-animé un atelier sur le fait religieux lors de la fête de Noël de l'école de Compesières le 21 décembre. 149 enfants (de la 1^e enfantine à la 6^e primaire) ont participé à cet atelier, en 4 vagues de 30 minutes. Cette soirée a été intense et marquante.

Quelques remarques :

- Les enfants étaient ravis de parler de « ce qu'on fête à Noël » ; ils avaient visiblement envie de partager leurs connaissances et leurs expériences à ce sujet
- Une telle animation demande une coordination préalable avec le directeur et les enseignants pour dissiper tout malentendu à propos d'un éventuel soupçon de prosélytisme. Une fois cette condition remplie, tous sont très satisfaits.
- Lien évident entre fait religieux et éthique. Ecouter les autres, respecter les points de vues, les croyances, les expériences... ne pas heurter les sensibilités les uns des autres...
- Cet atelier demande une très bonne préparation, mais pas des connaissances encyclopédiques.

➤ **Matinée d'étude Regards croisés** (20 mars 2010) :

Le but était de revisiter la conférence-débat du 4 avril 2009 afin de n'en pas perdre la riche matière, et de faire avancer les choses concrètement. Le texte de chacun des 3 exposés du 4 avril 2009 a été envoyé aux participants dans un dossier préparatoire. Le bilan est très positif, la matinée a été riche et stimulante.

Invités : Groupe citoyen, A. Rota, N. Durisch Gauthier, D. Blancy, P. Rouget, groupe interdisciplinaire, enseignants du groupe Noël, personnes ressources. Charles Beer s'est excusé ; le dossier de cette matinée (37 pages) lui a été transmis en avril.

Parmi les questions évoquées :

- Savoir si le fait religieux doit être présenté par un intervenant extérieur ou par l'enseignant. Eventuellement prévoir un intervenant extérieur comme disposition transitoire ?
- Préciser ce qui est attendu des enseignants en termes de compétences, de capacités à répondre / à chercher l'information. Quelle formation pour les enseignants de toutes les disciplines à la capacité de transmettre le fait religieux ? Qu'ils s'approprient cette tâche et passent du « vous » au « nous » ?
- **Le Groupe citoyen n'a pas à réinventer, il doit maintenant connecter.**
- Importance des pistes pratiques (porte d'entrée des fêtes religieuses p.ex.)
- Enseignement du fait religieux / philo pour les enfants (communauté de recherche) : quels liens ?

- Quel emploi, quelle réception, quelle formation pour le nouveau manuel « **Français 9e** » ?
 - Comment permettre aux enseignants d'aborder sereinement l'enseignement du fait religieux qui reste un sujet délicat pour beaucoup ?
 - Comment gérer l'incertitude et le côté problématique de cette matière à enseigner de façon transversale ?
- **Apéro des sympathisants** : Organisé le 31 mai 2010 à l'Ecole de Culture générale Henry-Dunant. Le bilan est unanimement positif ! Une très bonne réussite. Le but de permettre aux personnes de se rencontrer et de faire connaître le dépliant « Laïcité & enseignement du fait religieux » a été atteint. A refaire ! Très bon contact avec la directrice, Mme Jacqueline Losmaz. Environ 80 personnes présentes. Echanges fructueux et ambiance bien agréable !
- Concours **Main dans la main** : ce concours, organisé par la **Fondation Ethique planétaire (Hans Küng)**, a invité toutes les écoles de Suisse romande, avec l'accord des DIP, à s'engager dans des démarches créatives encourageant le dialogue interculturel et interreligieux. D'un point de vue pédagogique, il veut renforcer les compétences sociales et relationnelles des élèves au service d'un « mieux-vivre ensemble ». Nous avons largement soutenu ce projet qui permet d'être en contact direct avec des enfants et des jeunes. Le Groupe citoyen a mis la somme de 500.- à disposition pour un prix spécial dont voici l'intitulé : *Le but poursuivi par le Groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque » est de permettre aux jeunes d'acquérir à l'école les connaissances et les aptitudes pour mieux comprendre l'autre et dialoguer avec lui. Dans cette perspective, huit objectifs sont décrits sur www.ecolelaïque-religions.org (page d'accueil / prospectus). Pour soutenir activement le concours MDLM 2009-2010, le Groupe citoyen décernera un prix à l'équipe qui aura apporté la contribution la plus significative pour actualiser un (ou plusieurs...) de ces objectifs.* La participation a été moins large que prévu. La remise des prix a eu lieu le 26 mai dans les locaux de l'EPFL. En juin, Marie-Jeanne et Henri Nerfin ont rencontré Stéphane Garcia, enseignant d'histoire et doyen au Collège Sismondi, dont la classe a remporté le prix offert par le Groupe citoyen. M. Garcia souhaite la création d'un parcours interdisciplinaire sur le fait religieux pour des élèves du post-obligatoire. Reste à voir comment envisager une collaboration (documentation / participation à la mise en œuvre de ce parcours).
- **Constituante** : En juin 2009, le Groupe citoyen a demandé à être reçu par la Constituante. Il a répondu au questionnaire sur la laïcité en janvier 2010. Finalement, la commission thématique 1 « Dispositions générales et droits fondamentaux » ne pouvant recevoir chaque groupe ayant fait une demande d'audition, nous avons été conviés à une audition commune en mars. Vesca Olsommer, Walo Hutmacher et Henri Nerfin y ont représenté le Groupe citoyen. H. Nerfin a cité un fragment du rapport Stasi ; W. Hutmacher a fait une proposition d'article constitutionnel.
- **Journée de formation continue des écoles privées le 8 avril 2011** : Jean-Claude Brès nous invite à cette journée de formation qui s'adressera aux 1200 enseignants des écoles privées genevoises. Possibilité de tenir un stand d'information sur un ou plusieurs des 5 campus de cette journée ; également possibilité de proposer un atelier de 45 minutes (voire 1h30). Marie-Jeanne Nerfin prépare un projet d'atelier avec Florence Auvergne-Abriç sur l'enseignement du fait religieux.
- **Quinzaine pour la paix** en septembre 2009 (conférence-débat du 21 septembre sur la place de la paix dans la Constituante) à l'occasion de la Quinzaine pour la paix, participation à la Fête de la paix dimanche après-midi 20 septembre, contacts avec Delia Mamon (Graines de paix), Lorin Voutat (idem + candidat au Gd Conseil) et les Baha'ï. Conférence-débat du lundi soir sur La place de la paix dans la Constituante, contacts avec Yves Lador, Constituant (commission 1). Atelier-débat samedi 26 sur Islam, paix et non-violence. D'autre part, entretien avec François Jung (co-fondateur du Groupe de recherche sur l'islam en Suisse ; voir sur notre site : Instituts et centres de recherche).
- **Compagnie des pasteurs et des diacres**. Exposé Henri Nerfin en septembre 2009 à propos de la création du Groupe interdisciplinaire et du concours « Main dans la main ».
- **Midis de la Fusterie** : Henri Nerfin a donné une conférence le jeudi 27 mai sur le thème « Parler de religion dans le respect de la laïcité ». Occasion de distribuer le nouveau dépliant « Laïcité & enseignement du fait religieux ».
- **UCG** : Henri Nerfin a fait un exposé au Club de service des Unions chrétiennes le 11 mai sur l'actualité de l'enseignement du fait religieux à l'école laïque.

- **Documentation** : Pour atteindre nos objectifs, il est indispensable de fournir une large documentation. Les ouvrages suivants ont été recensés par Marie-Jeanne Nerfin (notes de lecture consultables sur le site internet) : L'homme et le divin : aborder les religions par les textes (J. Grand, L. Mellerin). Manuel sur le port des symboles religieux dans les lieux publics (Conseil de l'Europe). Cités interculturelles (Conseil de l'Europe). Des cultures et des dieux (J.-C. Attias et E. Benbassa). Les Alévis, bardes d'Anatolie (C. Pinget). Recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux Etats membres sur la dimension des religions et des convictions non religieuses dans l'éducation interculturelle. Enseignement, littérature et religion (B. Descouleurs et R. Nouaillhat). Enseigner le fait religieux (Hors-série « Religions et histoire »). Enseigner les religions au collège et au lycée (R. Nouaillhat, J. Joncheray). Le fait religieux et son enseignement (actes du colloque 2005 des universités de Fribourg et Neuchâtel). L'Etat sans confession, la laïcité à Genève et dans les contextes suisse et français (actes du colloque organisé par la faculté de théologie de Genève en 2007). La nouvelle Suisse religieuse (M. Baumann et J. Stolz). La religion dans les limites de la cité (J.-M. Larouche). La religion visible (R. Campiche). Le retour du religieux dans la sphère publique (J.-P. Willaime). Une laïcité interculturelle ; le Québec, avenir de la France ? (Jean Baubérot).

- **Enbiro** (Sabine Girardet, Yves Dutoit et Rachel Gotheil). Visite de Marie-Jeanne et Henri Nerfin à Lausanne en avril pour une prise de contact dont nous retenons les éléments suivants : la plaquette « Histoire des religions, cadre et moyens d'enseignement », publiée par le Service de l'enseignement de la République et canton du Jura à l'intention des parents d'élèves, paraît fort intéressante. Enbiro intervient dans les plans de formation des autres cantons. Enbiro fonctionne aussi comme une « hotline » pour les enseignants. C'est une ressource importante.
- Visites au **CIC** (Centre intercantonal d'information sur les croyances) : on se souvient que ce centre avait été créé suite aux réflexions suscitées par le massacre de l'Ordre du temple solaire. Visite de présentation en novembre 2009. En janvier 2010, Marie-Jeanne Nerfin a remis 14 dossiers au CIC, regroupant de nombreux documents (articles de journaux, brochures, livres, revues) de 1941 à 2001. La directrice du CIC nous a remerciés : « ces dossiers nous intéressent beaucoup ! Merci infiniment pour ce don de documentation. Nous avons déjà pu utiliser plusieurs articles de votre don précédent pour répondre à des demandes ». En mars, nouveau don de dossiers.

- **Islam : Alévis**. En janvier 2010, Marie-Jeanne Nerfin a rencontré MM. Huseyin Enas et Ersan Arsever, de l'Amicale des alévis de Genève. Elle leur a suggéré de se mettre en relation avec le CIC pour étoffer au besoin leur dossier sur les alévis et mieux se faire connaître.

- Henri et Marie-Jeanne Nerfin ont participé à la table ronde « **A la découverte de l'Islam** » le 7 novembre à la Fondation de l'Entre-connaissance (peu de temps avant le vote sur les minarets).

- Fondation **Ethique et Valeurs** : en janvier 2010, Henri Nerfin a rencontré Maurice Graber, secrétaire général de cette fondation ; il lui a parlé du concours Main dans la Main et transmis les informations nécessaires.

- **CICAD** (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la discrimination) : Patrick Schmied, Henri et Marie-Jeanne Nerfin se sont rendus à la CICAD le 16 février 2010 pour un entretien avec M. Johanne Gurfinkiel, secrétaire général.

- **Presse** : en mars 2010, Henri et Marie-Jeanne Nerfin ont été interrogés par Caroline Zumbach, journaliste à la Tribune de Genève, pour un article sur ce sujet « Les écoliers étudieront les grands textes religieux à la rentrée 2011 », TdG 11 mars 2010).

- **Directeurs d'écoles primaires**. Plusieurs contacts.

- Patrick Schmied s'est rendu au congrès annuel de la **Fédération suisse des communautés israélites**.

- **Ecole d'éducatrices de la petite enfance**. « Etre musulman et aller dans une crèche à tradition chrétienne. » Rencontre avec deux étudiantes préparant leur travail de diplôme. Ce mémoire a été soutenu en juin 2010. Nous maintenons le contact avec Jessica Pawellek. Ce document s'ajoute à ceux rédigés par d'autres étudiantes en Sciences de l'Education (« Fêter Noël dans l'école laïque ? » par exemple).

VISIBILITE

Contacts avec le DIP

Le Groupe citoyen avait proposé à Charles Beer (président du Département de l'Instruction Publique), en octobre 2008, de créer un groupe dont le mandat s'inspirerait des recommandations du *Rapport Hutmacher*.

*Groupe interdisciplinaire
« Enseignement laïque et fait
religieux » :*

Un mandat prometteur

Une lettre de Patrick Hess (secrétaire général adjoint du DIP) du 28 octobre 2009 nous a annoncé la composition de ce groupe² et sa séance inaugurale le 30 novembre.

Le mandat de ce groupe est consultable sur notre site internet.

Trois rencontres ont eu lieu pendant cette année scolaire.

On peut en retenir les éléments suivants :

- Le nouveau manuel « **Français 9e** » (=7e du CO) a été évoqué ; il contient un chapitre sur la Bible.
- Henri Nerfin a distribué un dossier sur la laïcité ; il a demandé que chacun-e reçoive le **rapport Hutmacher**. Il a également mis à disposition le dossier « **Regards croisés** » (matinée d'étude du Groupe citoyen du 20 mars 2010).
- Il est rappelé que le « **Panorama des religions** » est en principe disponible dans chaque établissement scolaire, et que le calendrier inter-religieux a été distribué à tous les enseignants.
- La question de la **formation initiale**, entre autres, a été abordée.
- Les membres ont pris connaissance de ce qui est en train d'être élaboré pour le canton de Genève dans la partie « Spécificités cantonales » du **PER** (plan d'études romand).
- La réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation « Quelles sortes de grands textes doivent faire partie de l'enseignement religieux à l'école publique ? » a été présentée. Un groupe de travail doit remettre à Charles Beer un rapport à ce sujet.

Sympathisants : Le Groupe citoyen a décidé d'élargir sa plate-forme en ouvrant une liste de sympathisants qui contribueront à soutenir la cause. Elle a été ouverte le 24 mars 2009 sur notre site internet. A Noël, plus de 120 personnes étaient inscrites. Cette évolution est le résultat de différentes démarches entreprises par les membres du Groupe citoyen : lettres à leurs connaissances pour les inciter à venir visiter notre site internet, contacts personnels, etc. En mai, un « apéro des sympathisants » a été organisé pour permettre à ces personnes de se rencontrer.

² Composition du Groupe interdisciplinaire : Mesdames Andenmatten, Baud, Beni Khouri, Durisch Gauthier, Nicolazzi, Scheidegger, Vuillemin ; Messieurs Borgeaud, Hess, Hutmacher, Nerfin, Petitpierre, Wastiau. Trois membres du Groupe citoyen font donc partie de cette instance de concertation.

News : L'intention de cette lettre de nouvelles, relativement brève (une page), est d'entretenir le contact et de montrer l'évolution de la situation. Elle est envoyée aux sympathisants mais aussi, plus largement, à toute personne pouvant être intéressée par le sujet (et donc susceptible de devenir sympathisante !).

Trois envois (septembre 2009, janvier et juin 2010) ont été adressés à environ 400 personnes. Chaque fois, nous observons dans les jours qui suivent une petite vague de nouveaux sympathisants qui s'inscrivent.

Site internet : 64'419 visites au 1er septembre 2009, 70'044 au 26 août 2010 : en moyenne, 15 visiteurs par jour.

- **Nouveauté** : notre objectif de mettre des documents à disposition entraîne une question : quand ces documents deviennent nombreux, comment en faciliter l'accès ? La réponse a consisté à créer une nouvelle structure plus riche et plus accessible. Les travaux préparatoires de Walo Hutmacher et Marie-Jeanne Nerfin ont été mis en ligne sur le site www.ecolelaïque-religions.org et présentés par le webmaster Patrick Baudet lors de l'apéro des sympathisants en mai. Le travail continue en vue de mieux situer les documents les uns par rapport aux autres.
- Les indications de notre webmaster montrent que le nombre de pages vues a augmenté de 165% et le nombre de visites de 222%. La fréquentation du site a doublé en 2009. Mise à disposition de séquences pédagogiques (par exemple pour Noël) et de dossiers (*Jeûne genevois, sens et histoire ; Laïcité, oui mais laquelle ?*).
- **Dépliant « Laïcité & enseignement du fait religieux »** : Il nous est apparu de plus en plus clairement que le nouveau concept de laïcité n'est pas encore dans tous les esprits et qu'on risque de s'en tenir à une laïcité « sans qualificatif », donc d'obstruction. Un premier projet consistait à rédiger une petite brochure pour promouvoir la laïcité d'ouverture (voir sur le site, le dossier « Laïcité, oui mais laquelle ? »). C'est finalement un dépliant façon « carte de géographie » qui a été réalisé ; nous souhaitons qu'il aide les personnes intéressées à ne pas perdre le nord... Tirage 10'000 ex., diffusion à fin juin : 2400 ex. (en attente de la diffusion au sein du corps enseignant, acceptée par Charles Beer).
- **Lettre au Grand Conseil** : ajout de mots personnels sur certaines des 100 lettres qui ont été envoyées aux élus le 2 décembre 2009. Une version électronique leur est également parvenue, envoyée par Catherine Baud. Un nouveau courrier en juin 2010 (avec envoi du dépliant « Laïcité & enseignement du fait religieux ») nous a permis de rappeler que « le Conseil de l'Europe encourage les Etats membres à poursuivre des initiatives dans le domaine de l'éducation interculturelle concernant la diversité des religions et des convictions non religieuses, afin de développer la tolérance et une culture du "vivre ensemble" ».
- **Lettre à la Constituante** : « La laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, elle est ce qui rend possible leur coexistence car ce qui est commun en droit à tous les hommes doit avoir le pas sur ce qui les sépare en fait » (R. Debray). Cette citation ouvrait la lettre aux membres de la Constituante que nous leur avons envoyée, accompagnée du dépliant, en juin 2010.
- **Journal L'Educateur** : En décembre 2009, Marie-Jeanne Nerfin a rédigé un article de 2 pages sur l'enseignement du fait religieux pour un dossier sur l'éducation à la paix. Rencontres avec le rédacteur genevois. Le n° d'août 2010 publie sur une page la relation de l'expérience Ethnopoly de Marie-Jeanne Nerfin (voir annexe).

CONCLUSION : On reste dans l'axe du projet 2009-2012

Le projet intitulé « **A l'occasion de 10 ans d'activité citoyenne, 2002 – 2012** », présenté à la fondation Hans Wilsdorf en avril 2009 afin de solliciter son aide financière, disait dans son introduction :

Le Groupe citoyen s'est engagé à veiller de façon bienveillante et critique à l'application de cette déclaration issue du processus parlementaire (réponse du Conseil d'Etat à la motion 1079 du 22 septembre 2006 au Grand Conseil). Par ailleurs, il tient à faire

connaître et développer les résultats de ses propres recherches.

Il s'agit donc de densifier l'activité du Groupe pour qu'il puisse assumer son rôle de partenaire du DIP. En mettant le résultat de ses activités à la disposition de ce dernier (qui doit assumer de très nombreuses tâches), le Groupe citoyen lui simplifiera le travail. Ainsi, la mise en place de l'enseignement du fait religieux et humaniste – dont on parle depuis si longtemps – dans le cadre habituel de l'enseignement deviendra réalité. Ce sera une contribution originale au « vivre ensemble » de la société genevoise à l'occasion des dix ans d'activité du Groupe citoyen.

2009 – 2012, trois ans pour réussir : Une riche séance de brain-storming nous a permis de dégager les pistes de travail suivantes :

*Formation des enseignants / Expériences-pilotes dans les classes /
Groupe interdisciplinaire / Constituante / Visibilité croissante*

Elles résument bien les activités de cette année.

Au terme de ce rapport, nous pouvons affirmer que nous sommes dans l'axe du projet. Fort de ses contacts qui se multiplient, de sa participation au Groupe interdisciplinaire du DIP et de ses membres très actifs, le Groupe citoyen poursuit sur sa lancée, afin de soutenir les recommandations du rapport Hutmacher, d'entretenir la réflexion et de récolter de la documentation.

Le Groupe citoyen exprime sa profonde **gratitude** à la Fondation Hans Wilsdorf qui a généreusement mis les moyens financiers à disposition pour l'engagement d'une coordinatrice pendant trois ans.

Patrick Schmied, président
4 octobre 2010

Destinataires : Fondation Hans Wilsdorf
Valeurs et Projets
M. Charles Beer, président du Département de l'Instruction Publique
Toute personne concernée ou intéressée

TABLE DES MATIERES

Le Groupe citoyen : séances, évolution.....	1
Regards sur la formation des enseignants.....	2
Contacts avec les enseignants.....	3
Autres engagements.....	4
Contacts avec le DIP	9
Visibilité.....	10
Conclusion.....	12

